



Isère, Porte des Alpes : pôle économique en soi et territoire sous l'influence de Lyon

Isère, Porte des Alpes est un territoire périurbain dont la population a triplé en une cinquantaine d'années, suite, notamment, à la création de la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau dans les années 1970. Le territoire se distingue par un double positionnement : il est, d'une part, sous l'influence de l'agglomération lyonnaise, où de nombreux résidents se rendent quotidiennement pour leur travail ; d'autre part, c'est un pôle d'emploi riche en postes qualifiés. L'économie est dominée par le secteur tertiaire (transport-entrepôt, santé), mais l'industrie est également bien implantée, malgré une baisse des effectifs sur la dernière décennie. Dans les communes les plus peuplées (Bourgoin-Jallieu et Villefontaine), la population est plutôt jeune et moins diplômée ; le chômage y est plus élevé qu'ailleurs.

Benjamin Beaumont, Philippe Bertrand (Insee)

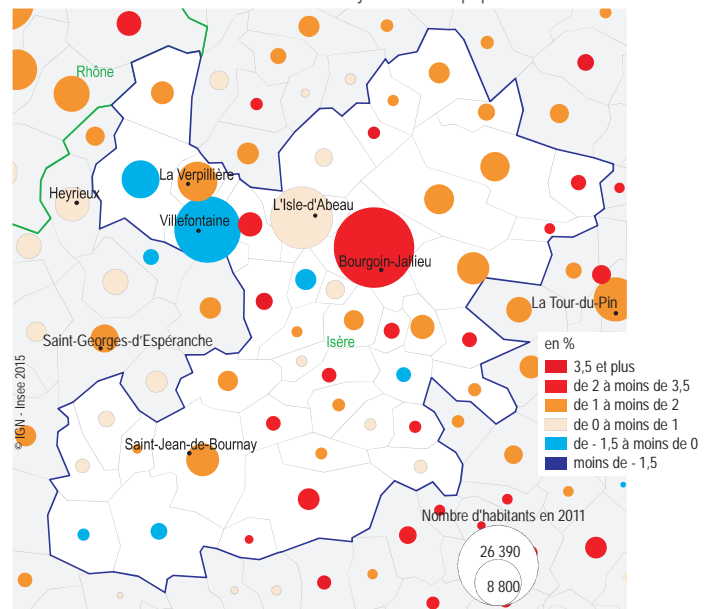
Isère, Porte des Alpes est un territoire de 521 km² situé au sud-est de Lyon, au nord du département de l'Isère. Cet espace de plaine, majoritairement rural, est composé pour deux tiers de surfaces agricoles. Il se caractérise par une urbanisation autour d'un axe de transports autoroutier et ferroviaire reliant Lyon et Grenoble d'ouest en est.

Une croissance démographique marquée par la création de la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau

Composé de 44 communes, le territoire totalise 125 000 habitants en 2011. Il se distingue par un fort dynamisme démographique sur la période récente, impulsé par la création de la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau au début des années 1970. Cette opération d'aménagement du territoire visait, d'une part, à assurer la croissance de l'agglomération lyonnaise en favori-

1 Dynamisme démographique à Bourgoin-Jallieu, plafonnement à Villefontaine

Nombre d'habitants en 2011 et évolution annuelle moyenne de la population entre 2006 et 2011



Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011

sant son desserrement vers l'est, d'autre part, à constituer un pôle économique régional. La ville nouvelle, composée des communes de Four, L'Isle-d'Abeau, Saint-Quentin-Fallavier, Vaulx-Milieu et Villefontaine, s'organisait initialement autour d'un Syndicat d'Agglomération Nouvelle. Cette structure a été abandonnée en 2005 au profit de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI), qui regroupe aujourd'hui 23 communes et concentre près de 100 000 habitants.

La création de la ville nouvelle s'est accompagnée d'une forte croissance du nombre de logements. Plus de la moitié d'entre eux sont des logements locatifs sociaux, situés principalement à Villefontaine et L'Isle-d'Abeau. Aujourd'hui, plus d'un habitant sur quatre d'Isère, Porte des Alpes réside dans ces deux communes, qui comptent respectivement 18 000 et 16 000 habitants. Un habitant sur deux vit dans l'une de ces deux villes ou à Bourgoin-Jallieu (26 000 habitants), commune la plus peuplée du territoire.

Le développement démographique de l'ensemble du territoire répond à une dynamique de périurbanisation. Dans les années 1970, la population croît fortement (+ 3 % par an), à la fois dans les communes constituant la ville nouvelle et dans celles situées le long des axes de communication. Dans les années 1980, la hausse démographique se généralise à l'ensemble du territoire. De 1990 à 2006, elle se poursuit (+ 1,5 % par an) ; si elle ralentit dans les communes de la CAPI, elle se maintient à un niveau élevé dans les communes périphériques qui bordent l'autoroute A43.

Entre 2006 et 2011, la population progresse de + 1,1 %, comme dans la zone de référence¹. Cette évolution s'explique presque intégralement par l'excédent des naissances sur les décès. C'est le signe d'une population jeune, mais également pour certaines communes le fait qu'un seuil démographique a été atteint, avec une population arrivant à saturation. À l'intérieur du territoire, les évolutions sont contrastées. Le nombre d'habitants des communes qui constituaient la ville nouvelle est globalement stable, le solde naturel compensant de nombreux départs

¹ Pour chacune des synthèses, le territoire étudié est comparé à un territoire dit "de référence", englobant à la fois le territoire étudié et des territoires présentant des caractéristiques similaires. Les territoires de Rhône-Alpes appartiennent ainsi à l'un des cinq territoires de référence suivants : "les grandes agglomérations", "les villes moyennes", "le périurbain", "le rural", "les stations de montagne". Isère, Porte des Alpes est comparée au territoire de type "périurbain". Cette zone de référence est constituée du Pays du Grésivaudan, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, de la Dombes-Val de Saône sud, de l'Ouest Lyonnais, des Ussets-et-Bornes, de l'Albanais, de la Plaine de l'Ain-Cotière, du Voironnais et de l'Isère, Porte des Alpes.

2 Près de 7 000 habitants supplémentaires entre 2006 et 2011

Carte d'identité du territoire

	Isère Porte des Alpes		Référence		Rhône-Alpes
	2006	2011	2006	2011	2011
Population	118 762	125 490	774 634	820 147	6 283 541
Poids dans la région (%)	2,0	2,0	12,9	13,1	///
Densité (hab./km ²)	228	241	155	164	144
Nombre de communes	44	44	413	413	2 874
Part de la population dans l'espace des grandes aires urbaines (%)	100,0	100,0	99,1	99,1	88,4
Part des moins de 25 ans (%)	36,0	35,2	33,9	32,9	31,6
Part des 65 ans et plus (%)	11,2	12,4	12,7	13,9	16,5
Indice de jeunesse (moins de 25 ans / 65 ans et plus)	3,22	2,84	2,67	2,37	1,92

Sources : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation principale) et Direction Générale des Collectivités Locales

vers d'autres communes du territoire ou à proximité (La Tour-du-Pin, Morestel). Ce phénomène de plafonnement s'oppose au dynamisme de Bourgoin-Jallieu, où un programme de rénovation urbaine a été mis en place.

Une population plutôt jeune et défavorisée

Avec un âge médian de 36 ans, la population d'Isère, Porte des Alpes est plus jeune que celle de la zone de référence (38 ans), ce constat étant plus marqué encore dans les communes qui constituaient la ville nouvelle (31 ans). Les moins de 20 ans représentent près de 30 % de la population. Le contexte social y est particulier pour un territoire périurbain, avec un grand nombre d'ouvriers et d'employés (+ 4 points par rapport à la zone de référence), et peu de cadres (8 %, contre 10 % dans la zone de référence). Conformément à cette structure sociale, le niveau de formation est moins élevé que dans la zone de référence. Ainsi, la part des non-diplômés au sein de la population non scolarisée de 15 ans ou plus s'élève à 18 % (contre 15 %). Seulement un quart de cette population est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur (- 4 points). De plus, le nombre d'étudiants est en baisse sur la période récente : - 4 % entre 2006 et 2011 (soit 300 étudiants de moins).

Dans ce contexte, faciliter l'insertion économique des jeunes dans le tissu productif local constitue un enjeu pour le territoire.

Une forte implantation de logements sociaux

Lors de la création de la ville nouvelle, de nombreux logements neufs ont été construits. Ce dynamisme de l'habitat s'observe à l'échelle du territoire ; il est représentatif d'un territoire périurbain, avec une croissance quasi-linéaire. Ainsi, le nombre de résidences principales a plus que triplé depuis les années 1970. Actuellement, le rythme annuel de construction de logements neufs est légèrement supérieur à 2 % du parc, semblable à celui de la zone de référence.

La part de logements sociaux est particulièrement élevée : en 2011, 24 % des habitants vivent dans un logement HLM, alors qu'ils ne sont que 12 % dans la zone de référence et 15 % en Rhône-Alpes ; c'est un phénomène spécifique aux communes de la ville nouvelle, où 43 % des habitants vivent en logement social. Corrélativement, le territoire compte moins de propriétaires que la zone de référence (59 %, soit 12 points de moins). À la différence de l'ouest du territoire, les communes situées à l'est proposent un habitat principalement pavillonnaire.

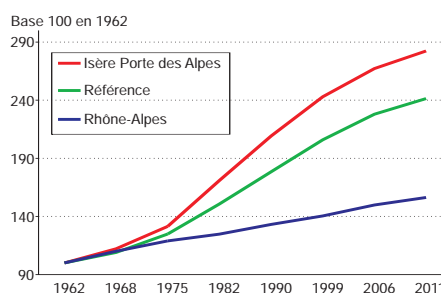
Dans un territoire où logements sociaux et pavillonnaires sont très présents, l'ambition des acteurs locaux est de mettre en place une offre plus qualitative dans les centres et aux entrées des bourgs, permettant le développement de la vie locale et une moindre dispersion de l'habitat.

Des situations de précarité nombreuses mais localisées

Dans le prolongement des constats précédents, Isère, Porte des Alpes affiche un revenu net imposable moyen par foyer fiscal inférieur à celui constaté dans la

3 Une forte croissance dès les années 70

Évolution de la population depuis 1962



Source : Insee, Recensements de la population

zone de référence : 24 400 euros contre 29 000 euros. Les foyers fiscaux non imposés y sont également plus nombreux (41 % contre 35 %). Enfin, 16 % de la population vit avec un bas revenu, soit 6 points de plus que dans le territoire de comparaison. Si les conditions de revenus sont globalement défavorables, le territoire présente des disparités faisant écho aux inégalités liées à l'habitat : les revenus les plus bas sont observés à l'ouest de la CAPI (Villefontaine) et à Bourgoin-Jallieu où les disparités sont fortes, ainsi qu'au sud du territoire (comme à Saint-Jean-de-Bourne). À l'inverse, les plus hauts revenus sont situés à l'est (comme à Ruy) et dans les communes se trouvant au nord et au sud de L'Isle-d'Abeau (Four). La précarité monétaire va de pair avec les difficultés d'accès à l'emploi. Le taux de chômage au sens du Recensement de la population s'élève à 12 % en 2011 (3 points de plus que dans la zone de référence). La population des communes qui formaient la ville nouvelle est la plus affectée, le chômage y atteint 15 %. Les jeunes actifs, de 15 à 24 ans, sont les plus touchés : un quart d'entre eux n'a pas d'emploi (+ 4 points par rapport à la référence périurbaine). Les disparités entre hommes et femmes sont aussi plus marquées : l'écart entre les femmes et les hommes est de 3 points (contre 2 points dans la zone de référence).

Isère, Porte des Alpes, pôle d'emploi pourvoyeur de postes qualifiés

Isère, Porte des Alpes est un territoire périurbain sous l'influence de la métropole lyonnaise ; mais, conformément à la volonté des pouvoirs publics lors de la création de la ville nouvelle, il constitue également un important pôle économique. Ainsi, pour 100 résidents ayant un emploi, le territoire offre 97 emplois (contre 76 seulement dans la zone de référence), soit un quasi-équilibre. Au total, le territoire compte 52 000 emplois.

Isère, Porte des Alpes se distingue par la présence plutôt forte d'emplois très qualifiés comparativement au niveau de qualification de sa population : pour 100 résidents ayant un emploi de cadre, le territoire offre 105 emplois de cadre. Ce chiffre est largement supérieur à celui de la zone de référence (66 pour 100). Le phénomène s'est accentué sur la période récente. Le nombre d'emplois de cadre augmente plus rapidement que le nombre de cadres résidant sur le territoire. Pour les acteurs locaux, l'enjeu consiste à attirer une population disposant de revenus élevés afin de dynamiser l'activité économique, notamment commerciale.

4 Beaucoup d'appartements et de logements HLM

Caractéristiques des résidences principales

	Isère Porte des Alpes			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 2006/2011 en %	Part en %	Évolution 2006/2011 en %
Les résidences principales par type					
Maisons	30 440	62,0	///	70,5	///
Appartements	18 324	37,3	///	28,9	///
Autres	306	0,6	///	0,6	///
Les résidences principales par statut d'occupation					
Propriétaires	27 970	57,0	+ 10,5	68,0	+ 10,0
Locataires d'un logement vide non HLM	8 061	16,4	+ 26,8	17,3	+ 14,5
Locataires d'un logement vide HLM	11 458	23,4	- 5,2	11,7	+ 1,5
Locataires d'un logement meublé	695	1,4	+ 31,1	0,9	+ 16,2
Logés gratuitement	885	1,8	- 0,0	2,1	- 7,0
Ensemble des résidences principales	49 070	100,0	+ 8,6	100,0	+ 9,3

Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation principale)

Une économie dominée par le secteur tertiaire, caractérisée par un secteur médico-social dynamique...

Le secteur tertiaire concentre les trois-quarts des emplois, soit près de 40 000. Son poids dans l'emploi est supérieur de 8 points à celui constaté dans la zone de référence. Les transports et l'entreposage sont le fer de lance d'Isère, Porte des Alpes ; ils emploient 5 000 personnes, soit 10 % de l'emploi total (5 % en Rhône-Alpes). À titre d'exemple, Ikea, Newlog, Morin, les Galeries Lafayette disposent d'entrepôts sur le territoire. La forte présence de ce secteur d'activité tient en partie à la densité du réseau de communication.

Le secteur médico-social est également surreprésenté comparativement à la zone de référence. Ainsi, 6 400 personnes sont en emploi soit dans l'hébergement médico-social et social et l'action sociale sans hébergement, soit dans les activités pour la santé humaine. Cela s'explique principalement par l'implantation récente du Médipôle de Bourgoin-Jallieu, centre hospitalier, qui est le plus gros employeur du territoire (1 100 postes). L'ensemble de ce secteur affiche un fort dynamisme, avec un millier d'emplois supplémentaires entre 2006 et 2011.

Les activités de commerce offrent également de nombreux emplois (8 500). Des entreprises telles que Carrefour à L'Isle-d'Abeau, Bourgoin Distribution ou la Société Coopérative d'approvisionnement RA à Saint-Quentin-Fallavier sont implantées sur le territoire.

Globalement, l'économie présente, basée sur la satisfaction des besoins de la population présente sur le territoire, se développe. Environ 30 000 emplois y sont consacrés, soit 57 % de l'emploi total, proportion similaire à celle de la zone de référence. Ce secteur de l'économie a cru de 9 points par rapport à 1999.

... une implantation industrielle en déclin mais pourvoyeuse d'emplois

Alors que l'industrie concentrait un quart des emplois en 1999, elle n'en représente plus que 17 % en 2011, comme en Rhône-Alpes mais moins que dans la zone de référence (21 %). Si elle conserve encore 8 800 emplois en 2011, la perte s'élève à 2 300 depuis 1999.

L'industrie manufacturière occupe une place de choix dans le paysage industriel local. En particulier, le secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits

5 À la fois territoire périurbain et pôle d'emploi : de nombreux flux entrants et sortants

Déplacements domicile-travail

Ensemble des actifs*	2006		2011	
	Nombre	%	Nombre	%
Actifs occupés (au lieu de résidence)	52 267	100,0	54 136	100,0
Résident et travaillant dans la zone	30 734	58,8	31 203	57,6
<i>dont résidant et travaillant dans la même commune</i>	12 425	23,8	12 714	23,5
Travaillant en dehors de la zone	21 533	41,2	22 933	42,4
Emplois dans la zone (au lieu de travail)	49 656	100,0	52 271	100,0
Occupés par des actifs résidant dans la zone	30 734	61,9	31 203	59,7
Occupés par des actifs résidant hors de la zone	18 922	38,1	21 068	40,3
Nombre d'emplois / nombre d'actifs	0,95	///	0,97	///

(*) Dans ce tableau, les actifs occupés sont pris en compte quel que soit leur âge (donc y compris les quelques actifs de 14 ans).
Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation principale)

minéraux non métalliques (qui comprend par exemple la production de ciment) se distingue comme celui fournissant le plus grand nombre d'emplois industriels (1 600), avec notamment Rexam Healthcare à La Verpillière, Calor à Saint-Jean-de-Bourney, ou Vicat à L'Isle-d'Abeau. L'industrie agro-alimentaire regroupe quant à elle près de 800 emplois, à l'instar de Martinet à Saint-Quentin-Fallavier.

Enfin, six autres secteurs industriels comptent chacun entre 500 et 700 emplois : c'est le cas par exemple de la fabrication de matériel de transports (comme les pièces automobiles Valéo), ou de la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (Hewlett Packard, PhotoWatt).

Dans un contexte de pertes d'emplois industriels, l'arrivée et le développement d'entreprises sont un enjeu pour un territoire qui dispose de nombreux atouts : situation géographique, réseau routier, présence de pôles d'excellence.

Le territoire présente une forte attractivité en tant que pôle d'emploi

Le double positionnement du territoire, en tant que pôle d'emploi d'une part, et espace périurbain d'autre part, engendre de nombreux flux domicile-travail, entrants et sortants. Les actifs occupés habitant sur le territoire parcourent en moyenne 25 km par jour dans le cadre des déplacements entre domicile et travail, distance similaire à la référence. Conséquence de la densité en emplois du territoire, seuls 42 % des actifs occupés travaillent en dehors (contre un actif sur deux dans la zone de référence). Les cadres sont les plus concernés par ces flux sortants, avec près de trois cadres actifs sur cinq. Ce sont aussi ceux qui parcourent les plus grandes distances (43 km en moyenne). Les 23 000 actifs sortants exercent principalement dans l'agglomération lyonnaise : ils sont

4 700 à travailler dans la commune de Lyon, 1 500 à Saint-Priest, 900 à Vénissieux, 800 à Bron et à Villeurbanne. Hormis l'unité urbaine lyonnaise, les actifs sortants travaillent pour 600 d'entre eux à La Tour-du-Pin et 500 à Vienne.

La plupart des trajets se font en voiture (c'est le mode de transport principal pour 4 déplacements sur 5, comme dans la référence). Pourtant, 40 % des communes du territoire sont desservies par des gares ferroviaires (13 points de plus que dans la référence), et corrélativement, 7 personnes sur 10 habitent à moins de 10 minutes d'une gare en voiture. Émissions de gaz à effet de serre, difficultés financières d'habitants en situation de "précarité énergétique" : la valorisation du réseau de transports collectifs et le développement des modes doux sont des enjeux à plus d'un titre.

Le territoire propose de nombreux emplois qualifiés dont beaucoup sont occupés par des cadres résidant à l'extérieur. Dans le même temps, de nombreux cadres résidents travaillent hors du territoire. Les flux de cadres entrants (4 700) et sortants (4 300) se compensent, alors que seulement 3 300 cadres résident et travaillent dans la zone. Isère, Porte des Alpes se distingue en cela de la zone de référence où les flux de cadres sont à sens unique (exclusivement sortant). Toutes catégories socioprofessionnelles confondues, on observe un relatif équilibre en termes d'échanges, dans la mesure où il y a presque autant d'actifs habitant hors du territoire qui viennent y travailler (21 000), que d'actifs habitant sur le territoire travaillant en dehors (23 000). Les communes les plus attractives en termes d'emplois sont Bourgoin-Jallieu et Saint-Quentin-Fallavier, lesquelles offrent respectivement 16 000 et 11 000 emplois. Les actifs résidant hors de la zone et travaillant sur le territoire exercent principalement dans ces deux communes qui attirent respectivement 6 100 et 6 000 entrants.

Le partenariat

L'Insee Rhône-Alpes et la Région Rhône-Alpes, liés dans le cadre d'un partenariat, réalisent des synthèses socio-économiques territoriales.

Les territoires étudiés sont identiques aux périmètres d'intervention économique du Conseil Régional, à savoir les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Sur la base de données communes à chaque territoire et d'échanges avec les acteurs locaux, ces études présentent une analyse des principales caractéristiques démographiques et économiques. Elles visent à mettre en avant les enjeux propres à chaque territoire.

Une agriculture structurée par les cultures céréalières

Tout comme dans la zone de référence, le nombre d'exploitations et les surfaces agricoles sont en baisse sur les dix dernières années. De 2000 à 2010, le nombre d'exploitations agricoles chute de près d'un quart. C'est légèrement moins que dans la référence (- 30 %). La surface agricole utilisée (SAU) diminue plus modestement de - 1,8 %, contre une baisse de - 4,2 % dans la référence. La culture de céréales est la principale production sur le territoire ; elle représente 47 % de la SAU, contre 39 % en milieu périurbain. Le reste des terres se compose essentiellement de fourrages et superficies toujours en herbe (39 % de la SAU) et de cultures d'oléagineux (colza, tournesol, soja, etc...) destinées à la fabrication d'huiles ou d'aliments pour le bétail (10 %). Le maintien des surfaces agricoles, qui passe notamment par l'accompagnement des agriculteurs en phase de transmission d'exploitation, constitue un enjeu important pour la pérennisation du réseau agricole local. ■

Insee Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :

Pascal Oger

Rédacteur en chef :

Thierry Geay

ISSN : 2416 - 6391 (imprimé)

ISSN : 2273 - 0672 (en ligne)

© Insee 2015

Déjà parues, à paraître...

• **Dernières parutions** : Pays du Forez, Bièvre-Valloire, Le Pilat, Saint-Étienne Métropole, la Dombes, Grenoble-Alpes Métropole, Vals du Dauphiné, ...

Les synthèses de territoire sont consultables sur le site de l'Insee Rhône-Alpes à l'adresse suivante :

<http://insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/default.asp?page=publications/publications.htm>

• **À paraître** : Avant-Pays Savoyard Chartreuse, Ouest Lyonnais, Dombes Val-de-Saône Sud.

